

Un bilan de compétences, pour quoi faire ? De l'accompagnement des transitions professionnelles à la gestion des maux du travail

Aurélie Gonnet

La sécurisation des transitions professionnelles est devenue un enjeu central des politiques d'emploi et de formation. Parmi les outils mis en place pour accompagner les actifs dans la gestion de ces transitions, le bilan de compétences, créé en 1991, fait figure de dispositif précurseur et emblématique.

À partir de données empiriques issues d'une enquête de terrain menée auprès de professionnels du bilan de compétences, ce numéro de *Connaissance de l'emploi* s'intéresse au traitement des reconversions professionnelles et à ce qu'il dit des dynamiques récentes du travail. Il montre que par-delà les finalités attribuées à cet outil en termes de développement professionnel, le bilan de compétences tend à jouer un rôle d'amortisseur des maux du travail et, dès lors, à centrer son action sur la remotivation individuelle.

[+ Télécharger le pdf](#)



Connaissance de l'emploi

31 mai 2021

[+ Télécharger le pdf](#)

<https://ceet.cnam.fr/publications/connaissance-de-l-emploi/un-bilan-de-competences-pour-quoi-faire-de-l-accompagne>